



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E174580

VALABLE JUSQU'AU 25/06/2027

ÉDITÉ LE

24/04/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/04/2011

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 25/10/2023  
2 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC METZ TI 2011B505

Siret : 532 546 462 00021

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 00 39667-

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 147594789

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 147594789

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : AB SERVICES

25 ROUTE D'ARS  
LIEUDIT "ROUTE D'ARS"  
57130 ANCY-DORNOT

Téléphone : 03 87 31 48 10

Portable : 06 79 72 11 74

Fax :

Site Internet : <https://abservices.fr/>

E-mail : [abservicesplombier@gmail.com](mailto:abservicesplombier@gmail.com)

Responsabilité légale :

BOUILLET AURÉLIEN GÉRANT

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	20/06/2024
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup>	20/06/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	04/04/2023
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	03/04/2025

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	13/06/2023
o Poêle ou insert bois	13/06/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	29/06/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	13/06/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	08/02/2024

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.